

Dossier d'inscription pour l'Accueil de Loisirs de la Tour d'Aigues

Liste des pièces à fournir pour l'inscription

Centre Social et Culturel l'Aiguier

60 rue du Parc

84240 La Tour d'Aigues

04.90.07.23.00

accueilaiguier@gmail.com

https://www.centresocialaiguier.com/

- Photocopie du carnet de santé de l'enfant (vaccins à jour)
- Attestation de sécurité sociale sur laquelle figure l'enfant
- Attestation d'Assurance responsabilité civile (scolaire)
- Justificatif du domicile
- Attestation quotient familiale en cours de validité (CAF ou MSA) sinon dernier avis d'imposition
- P.A.I: Projet d'accueil individualisé à fournir en cas d'allergie(s)

Tous les ans à la rentrée de septembre, ces mêmes documents seront demandés afin de mettre à jour le dossier.

L'inscription d'un enfant aux activités de l'accueil de loisirs n'est possible que lorsque son dossier est complet et le règlement effectué.



NOM:	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	

Responsable légal 1	Responsabl	e légal 2
Nom:	Nom :	
Prénom :	Prénom :	
Adresse :	Adresse:	
Ville :	Ville :	
Portable :	Portable :	
Maison :	Maison :	
Travail :	Travail :	
Mail de correspondance :		
Nom/Prénom :	Télépl	hone :
Autres personnes autorisées	s à venir chercher l'enfant à la so	ortie des activités
Nom/Prénom :	Téléphone :	Lien de parenté :
Nom/Prénom :	Téléphone :	Lien de parenté :
Nom/Prénom :	Téléphone :	Lien de parenté :
Nom/Prénom :	Téléphone :	Lien de parenté :
Nom/Prénom :	Téléphone :	Lien de parenté :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Cette fiche est à remplir **très soigneusement**. Elle sera confiée au Responsable **de l'accueil de Loisirs** auquel l'enfant participe, et permettra de répondre efficacement et rapidement aux questions médicales en cas de nécessité.

	Renseignements médicaux concernant l'enfant
Lunette	es Oui Prothèses auditives Oui
L'enfa	ant présente-t-il des allergies ?
	Allergies respiratoires : non oui Lesquelles ? :
	Allergies alimentaires :
	Autres allergies : Oui (Précisez les symptômes en cas d'allergie importante)
P.A.I	
	demandé un <u>Projet d'Accueil Individualisé</u> et l'ordonnance du médecin avec le protocole d'administration prise de médicaments. Ces documents sont indispensables à l'accueil de l'enfant en collectivité.
pour ia	prise de medicaments. Ces documents sont muispensables à l'accueil de l'emant en conectivite.
Prése	ente-t-il des contres indications à la pratique d'activités physiques ? :
Oui	□ Non □
Si oui,	lesquelles ? (Joindre un certificat médical en cas de contre-indications).
Prése	ente-t-il un handicap particulier ? Oui
Si oui,	lequel ?
Afin de difficul	arques particulières : e nous permettre d'accompagner au mieux votre enfant, indiquez ci-dessous avec précision, les autres ltés de santé, de comportement ou de communication de l'enfant (suivi spécialisé, protocole d'intégration e avec ou sans AVS) ou toutes autres recommandations utiles (alimentation,)
Nom d	u Médecin de famille : Dr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
Responsable légal de l'enfant (nom, prénom)
☐ Autorise mon enfant à participer aux activités et sorties proposées par le centre de loisirs.
☐ Autorise les animateurs à le transporter au cas échéant sur les différents lieux d'activités.
☐ Autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs à partir de 17h (pour les 9/13 ans)
☐ Autorise le Directeur (en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables) à faire appel aux services d'urgence (pompiers, SAMU, SMUR, gendarmerie) qui prendrons en charge l'enfant.
☐ Autorise le Centre Social à diffuser les photos de mon enfant prises dans le cadre des activités pour illustrer des articles de presse ou des expositions.
☐ Atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs (de l'Aiguier et de l'Accueil de Loisirs)et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
☐ Atteste que mon enfant nage sans brassard
Fait à Le :
Signature :

BULLETIN D'ADHESION DE L'AIGUIER

Règlement intérieur général

1.1	Toute personne	adhérente à	a l'Aiguier s'	'engage à :	
-----	----------------	-------------	----------------	-------------	--

- Respecter les valeurs de respect de tolérance et de laïcité prônées par l'Aiguier
- Respecter les différents règlements concernant les activités Familles, ALSH, Camps, etc.
- 1.2 Pour des raisons comptables, il ne peut y avoir de remboursement des sommes engagées pour les diverses activités et camps. Seuls des avoirs seront consentis sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation (employeur, police...), présentant un cas de force majeure. Dans le cadre des camps, aucune annulation n'est possible sauf sur certificat médical. Dans ce cas 50 % de la somme sera retenue.

Le Centre Social est une association loi 1901. De ce fait, il vous est possible de participer aux différents secteurs (ALSH, Familles, Séniors...), et de faire partie du Conseil d'Administration pour contribuer à la gouvernance de l'Aiguier. N'hésitez pas à vous informer auprès de l'Accueil ou auprès de vos animateurs.

Je soussigné	certifie avoir lu le règlement général et en approuver les termes
Fais-le	Signature